



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Ingénierie du bâtiment : une réponse à la RT 2012 »

- Paris, septembre 2011-

Notre métier, l'ingénierie du bâtiment et de l'urbain, est en pleine mutation. Nous devons construire des bâtiments et des zones urbaines performants, esthétiques, confortables et durables. La RT 2012 qui entrera en application d'ici la fin de l'année 2011 est la législation la plus ambitieuse en Europe. Avec elle, nous franchissons un nouveau cap et nous devons dès aujourd'hui utiliser au mieux les ressources disponibles, privilégier les énergies renouvelables.

Les exigences du Grenelle de l'Environnement et, de manière plus large, du développement durable supposent une synergie croissante des compétences techniques dès l'amont des projets. Structure, économies d'énergie, fluides, acoustique et économie de la construction interagissent de manière étroite : l'intelligence décisionnelle passe d'abord par la maîtrise des effets collatéraux de chaque domaine sur les autres, de manière à optimiser les choix en termes financiers et environnementaux.

L'intégration des différents paramètres doit impérativement être réalisée dès la conception d'un projet. Lorsque cela n'est pas le cas, les « rattrapages » en phase d'exécution, de choix insuffisamment réfléchis en amont, coûtent cher d'une part et se font bien souvent au détriment de la qualité environnementale du projet d'autre part.

Face à ce constat, les différents acteurs de l'ingénierie du bâtiment ont jusqu'à présent apporté deux réponses. La première est la concentration : le processus a connu une accélération au cours des dernières années, voyant se multiplier les rachats de bureaux d'études indépendants par des structures plus importantes proposant parfois une offre pluridisciplinaire, tous corps d'état (TCE). La deuxième réponse est la sous-traitance, permettant à un bureau d'étude spécialisé dans un domaine de s'adjoindre les autres compétences nécessaires pour un projet.

Si ces deux réponses sont pertinentes, elles ne satisfont pas l'intégralité de la demande en matière de construction durable. La spécialisation et la souplesse opérationnelle des bureaux d'études indépendants restent un gage d'innovation, d'excellence et d'adaptabilité pour un certain nombre de nos clients. Par ailleurs, le mécanisme de sous-traitance engendre des contraintes administratives et fonctionnelles, le sous-traitant n'étant pas un interlocuteur direct pour le client final.

Face à cette équation complexe – rester spécialisé tout en intégrant un large panel de compétences sans passer par la sous-traitance – nous avons imaginé un partenariat entre cinq bureaux d'études dotés des différentes expertises complémentaires mentionnées plus haut : structure (Metz Ingénierie), économies d'énergie (Tribu Energie), fluides (Phung Consulting), acoustique (Alhyange) et économie de la construction (Ecogest Patrimoine). C'est ainsi que PACTE ingénierie est né en 2009. Nous nous sommes regroupés par affinités, parce que nous partageons une même vision et une même passion du bâtiment, de l'urbain et de la construction durable, ainsi qu'une expertise de pointe dans nos domaines de compétences respectifs.

Nous travaillons ensemble mais nous restons indépendants. La collaboration est fondée sur un dialogue constant, qui vient enrichir et élargir nos différents champs de vision techniques. L'expérience nous a néanmoins conduits à aller vers une intégration de plus en plus poussée de nos équipes (50 personnes au total, dont 40 ingénieurs) et de nos méthodes opérationnelles : développement d'outils d'échange et d'analyse multicritère, documents synthétisés, démarche ISO 9001 réalisée en commun. Dans les secteurs du bâtiment et de l'urbain, chaque projet est atypique et nous constatons aujourd'hui qu'un des intérêts de la formule est sa souplesse, nos clients pouvant sélectionner les compétences spécifiques dont ils ont besoin pour leur projet, tout en traitant avec un interlocuteur unique.

PACTE ingénierie est la solution que nous avons apportée aux demandes d'un marché toujours plus exigeant, notamment en vue de l'application prochaine de la RT2012. Demain nos confrères des autres bureaux d'études inventeront sans doute d'autres formules. La diversité nous semble en tout cas souhaitable, tant nous sommes convaincus que le développement durable demande une innovation constante, non seulement en matière de solutions techniques, mais aussi en matière d'organisation et d'offre de services, pour inventer les structures adaptées à chaque type de projet et de besoins.

Jean-Luc Bichet (Ecogest Patrimoine), **Marie-Laure Cocoual** (Alhyange Acoustique), **Derek Metz** (Metz Ingénierie), **Lydie Phung** (Phung Consulting) **et Nathalie Tchang** (Tribu Energie),
fondateurs de PACTE ingénierie.